



Numéro de siret visible

Par karine27

Bonjour,

Je viens de créer une autoentreprise et je souhaiterais que mon dossier ne soit pas visible sur le net avec mon numéro de siret.

J'ai fait la demande au niveau de l'Insee, l'INPI, Infogreffe pour que mes données ne soit plus visible.

Pour ce qui est de l'Insee cela a bien été fait mais pour le moment les 2 autres n'ont toujours rien fait mon dossier est toujours visible.

Cela conduit au fait que mon dossier se retrouve visible par une simple recherche sur différents moteurs de recherches.

On ne tombe pas forcément sur ces 2 sites là, mais plutôt sur des sites comme xxxxxxxxxx ou autre.

Donc j'ai 2 questions:

1) Que dois je faire si l'INPI et infogreffe ne retirent pas mon dossier malgré ma demande?

2) Pour les sites comme xxxxxxxxxx et autres qui se retrouve sur les moteurs de recherche, comment puis je procéder pour qu'ils enlèvent les résultats des moteurs de recherche? J'ai demandé à xxxxxxxx,.. de retirer de leur moteur mais ils ne veulent pas s'occuper de ça. J'ai demandé à xxxxxxxxxx.com et autre mais encore une fois c'est difficile d'avoir une réponse de leur part. Comment dois je procéder?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Karine

CG du forum pas de noms de marques

Par AGeorges

Bonsoir Karine,

Une entreprise est une entité publique. Certaines informations attachées à une entreprise peuvent être privées, mais pas tout. Toute personne avec qui vous travailleriez doit pouvoir obtenir des informations sur la solidité de votre entreprise, son identification, qui la dirige, où est son siège social, quand elle a été créée.

Cela est incontournable.

L'inconvénient de l'entreprise individuelle est que cela assimile la personne physique et la personne morale. On ne peut rien y faire.

C'est un AVIS.

Par TUT03

Bonjour

lors de votre inscription à l'urssaf, il y avait une case à cocher sur le cerfa pour opter pour la non publication de votre siret dès la création de votre entreprise

rubrique 18 du cerfa autoentrepreneur ou 20 de l'entreprise individuelle hors autoentrepreneur

après coup, certes, les institutions vont peut être répondre à votre demande mais il est probable qu'il restera toujours des traces de votre entreprise sur les méandres du net

Par AGeorges

Bonsoir Karine,

Pour masquer autant que possible vos informations, vous saisissez "Masquer un SIRET" dans votre moteur de recherche.

Cela pourrait vous demander de multiples actions, mais il y a beaucoup de réponses adaptées à divers sites d'infos.

Par karine27

Bonjour,

Merci pour vos réponses, pour la case à cocher, c'est ce que j'ai fait c'est pour ça que sur l'INSEE je ne suis pas présente, mais pour l'INPI et infogreffe c'est une autre histoire.

J'aurais une autre question du coup

Si je crée une auto entreprise à profession libérale non réglementée puis-je:

- 1) Domicilier cette auto entreprise en passant par une entreprise de domiciliation ?
- 2) Puis je choisir une dénomination commerciale pour cette auto entreprise et qu'elle ne soit pas à mon nom ?

Par morobar

Bonjour,

J'aurais une autre question du coup

1er et 2emer cela fait 2

* oui

* oui

Tous les restaurants ont un nom commercial sans rapport avec l'exploitant par exemple

Par AGeorges

Bonjour Karine,

Et même si vous avez un site internet et une adresse mail, il est recommandé de prendre encore d'autres noms. Cela dissocie vos diverses identités.

Vos contacts usuels vous auront identifiée. Ils enverront un message à Karine, que le mail soit trucmuche@zz.fr n'est pas important. Idem pour un site. Bien sûr, vous avez des obligations d'identification, mais c'est comme avec les (at), il y a des moyens pour que les robots ne vous localisent pas.

Quant aux robots légiférés, le "Robot=No" devrait suffire.